

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

MAIRIE D'ISOLA
06420

TÉLÉPHONE : 04 93 23 23 23
TÉLÉCOPIE : 04 93 02 18 06



DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
COMMUNE D'ISOLA

AVIS

La commune d'Isola procèdera prochainement au renouvellement à l'amiable de la concession de pâturage de l'unité de Chastillon qui sera attribuée par décision du Conseil Municipal du 23 mai 2019.

Les caractéristiques sont les suivantes :

Superficie : 1119 ha dont 356 ha pâturables

Capacité : 100 UGB (bovins)

Durée : 9 années, à compter de 2019 - du 1^{er} juin au 15 novembre
(+ ou – 15 jours selon saison)

Prix : 1139 €